



Paroisse Saint-Joseph d'Orléans

2757, boul. St-Joseph, Orléans (ON) K1C 1G4

Tél. : (613) 824-2472 ; paroisse_stjoseph@bellnet.ca

www.stjosephorleans.ca



Bulletin du 02 mai 2021

✠ Intentions des messes :

Dimanche (02 mai) – **5^e dimanche de Pâques**

- 10h * - Marc Bérubé – Jean et Yvette Valiquette
 * - Carment Miron – Isabelle et Kurt Miron
 * - Derwyn Miller – famille Birch
 * - Ronald Diotte – Monique Diotte
 * - Jean-Pierre Ranger – Marlène et Marc Bacqué
 * - Jean-Guy Fortin – Carole et Roger Leclerc
 * - Lucette Brunet – la Succession
 * - Parents défunts des familles Mingot et Laguerre- Hyacinthe
 * - Parents défunts des familles Ada et Kaboré - Rachelle
 * - Action de grâce (50^e anniversaire de Mariage) Al et Carole Zwicker
 * - En l'honneur de Saint Joseph – Pierrette

Lundi (03 mai) **Saints Philippe et Jacques, Apôtres**

- 19 h * - Gérard Gourgue – sa fille Claudine

Mardi (04 mai) **Temps Pascal ou Bienheureuse Marie-Léonie Paradis**

- 19 h * - Marie-Thérèse Doyle (20^e anniversaire) – Gilbert et Rosemarie

Mercredi (05 mai) **Temps Pascal**

- 19 h * - Simone Ménard – Thérèse Bruyère

Jeudi (06 mai) **Saint François de Laval**

- 19 * - Jean-Claude Chartrand – Sylvain et Sarah Pion

Vendredi (07 mai) **Temps Pascal**

- 19h * - Denise et Rolland Martel - Pierrette

*** La lampe du Sanctuaire brûlera cette semaine aux intentions de Ghislaine Furoy et famille.

✓ 90.1 FM

Nous sommes heureux de vous annoncer que depuis le 19 avril **nous avons un système de radiodiffusion** qui vous permettra **d'écouter notre messe en direct** sur le poste **90.1 FM dans le grand stationnement de l'église.**

- En semaine, du **lundi au vendredi, à 19h.**
- Le **dimanche à 10h.**

✓ Urgence provinciale – renforcement des restrictions et prolongation de l'ordre de rester à domicile :

- Le 16 avril 2021, la province de l'Ontario a annoncé qu'elle renforçait la situation d'urgence provinciale et l'ordre de rester à domicile. Elle restreint davantage un certain nombre d'activités, y compris la participation à des services religieux. L'ordre de rester à la maison a également été prolongé de deux semaines, soit **jusqu'au 20 mai 2021.**

- À compter du 19 avril, l'église restera fermée. **Cependant, nous continuons à célébrer les messes du lundi au vendredi à 19h et le dimanche à 10h, avec transmission par radiodiffusion au 90.1 FM**

- La messe dominicale en ligne continuera à être disponible sur notre **chaîne YouTube** à compter du samedi à 17h.

- **Le bureau est fermé au public**, mais vous pouvez nous joindre au 613-824-2472 ou par courriel : **paroisse_stjoseph@bellnet.ca**

✓ L'année de Saint Joseph :

- En cette année dédiée à notre saint patron, nous avons préparé une **section spéciale sur notre site web** que vous trouverez à la **page d'accueil**. Nous vous encourageons à la consulter.

- Nous vous invitons aussi à nous suivre sur nos réseaux sociaux :



✂ Décès :

✂ **Paul**, Béatrice Manon est décédée le 22 avril 2021 à l'âge de 41 ans.
Nos prières accompagnent cette famille éprouvée par le deuil.

✘ Distribution de la Sainte Communion dans le grand stationnement (du côté nord de l'église) pendant le confinement : du lundi au vendredi après la messe de 19h et les dimanches de 11h à 11h30.

L'archevêque d'Ottawa-Cornwall a donné l'autorisation aux paroisses qui le désirent d'offrir la Sainte Communion au volant, tout en respectant les normes de la Santé Publique d'Ottawa :

Rassemblement dans des voitures pour un service religieux, un rite ou une cérémonie (aussi appelé « drive-in ») :

- *Chaque personne participant au rassemblement, autre que les personnes qui dirigent le service religieux, le rite ou la cérémonie, doit rester dans une voiture sauf si cela est nécessaire pour utiliser des toilettes, ou si cela peut être nécessaire pour des raisons de santé et de sécurité.*
- *Le conducteur de la voiture doit veiller à ce qu'il soit placé à une distance d'au moins deux mètres des autres voitures.*

Procédure pour la distribution de la Sainte Communion au volant à la paroisse Saint-Joseph :

1. Les voitures viennent sur le stationnement de l'église **après avoir écouté la messe en ligne ou sur le poste 90.1 FM**
2. Les véhicules se garent distants d'au moins deux mètres les uns des autres (**les occupants de la voiture portent un masque et doivent rester dans le véhicule**).
3. Le prêtre/diacre, portant son masque, se rend à la voiture et distribue la Sainte Communion par la fenêtre à chaque occupant ; les communiants gardent leur masque également pendant la distribution.
4. Une fois que tous les occupants de la voiture auront reçu la Sainte Communion dans les mains, le prêtre/diacre recule ; les occupants de la voiture peuvent alors baisser leur masque pour consommer immédiatement la Sainte Communion sous les yeux du prêtre/diacre. **Il n'est pas permis de recevoir la Sainte Communion pour emporter ailleurs.**
5. **Vue les restrictions des autorités provinciales, il faut éviter de socialiser.**

*** N.B Pour ceux et celles qui désirent remettre leurs enveloppes/offrandes, les Chevaliers de Colomb seront disponibles pour recueillir vos dons.

M E R C I !

✘ Sacrement du pardon / confessions :

- Veuillez noter que **pendant ce confinement, nos prêtres sont disponibles pour la confession** (sacrement du pardon). Prière de **prendre rendez-vous** au secrétariat (613-824-2472 ; paroisse_stjoseph@bellnet.ca) ou directement avec nos prêtres :
 - M^{gr} Maurice Dionne, curé : mdionnestjoseph@gmail.com
 - P. Gimsly Valbrun, assistant curé : p.valbrunstjoseph@gmail.com
- Jésus vous attend les bras ouverts dans le sacrement de la réconciliation !**

✘ La Parole nous interpelle :

Il était une fois, dans un tout petit pays lointain au milieu des océans, des militaires liés à un groupe de personnes faisaient un coup d'état et renversaient le gouvernement démocratiquement élu par le peuple. Pour garder le pouvoir et réprimer les partisans du président destitué, ils formaient des groupes de paramilitaires, les entraînaient et les armaient.

Ces groupes étaient attachés à un commandant militaire ou une personne influente et avaient beaucoup de pouvoir : battre, accuser sans fondement, arrêter, violer, voler, emprisonner, tuer ou faire disparaître un individu, dit fauteur de trouble. Ces individus étaient appelés attachés.

Ce dimanche, dans l'évangile, Jésus nous demande d'être attachés (branchés) à lui pour avoir le pouvoir de porter de bons fruits qui vivifient (Cf. Jn 15, 1-8).

Ainsi, terrassé sur le chemin de Damas, Paul a compris que les chrétiens sont attachés, branchés sur le Christ. Il est, par la suite, devenu un attaché du Christ et un apôtre au cœur de feu que rien n'arrête dans l'annonce de Jésus-Christ crucifié avec assurance (Cf. Ac 9, 26-31).

Depuis les premiers apôtres jusqu'à l'heure qu'il est, l'Église invite les femmes et les hommes à mettre leur foi en Jésus-Christ et à porter des fruits de justice, de paix et d'amour les uns pour les autres. Bien évidemment, pour porter ces fruits, il faut être attaché (relié) à la source, au cep qu'est le Christ, se laisser nourrir de sa sève. Comme les sarments d'une même vigne, tournons-nous vers celui de qui nous tenons la vie, la croissance et l'être car en dehors de lui, nous ne pouvons rien faire de bon. Avec lui, tout est possible et devient plus facile. Restons branchés sur le Christ et soyons ses attachés.

✓ Campagne pour une législation sur les droits de conscience en Ontario :

Notre archevêque, M^{gr} Damphousse, encourage tous les fidèles à s'engager dans cette nouvelle campagne de communication lancée par les évêques de l'Ontario en faveur du passage d'une législation pour protéger les droits de conscience des médecins, infirmières et autres travailleurs de la santé en Ontario. Veuillez lire la lettre de l'archevêque pour plus d'informations et cliquer sur le lien qui suit pour passer le message à vos députés locaux : <https://www.coalitionsanteconscience.ca/ontario/> - La lettre de l'archevêque est également disponible sur le site web de l'archidiocèse. <https://fr.archoc.ca/messages-actuels>

✓ **Message de la Conférence des Évêques Catholiques du Canada sur l'euthanasie et le suicide assisté :**

Veillez trouver ci-joint un message aux fidèles sur l'euthanasie et le suicide assisté publié par le Conseil permanent conformément à la recommandation du Bureau de direction. Ce message fait suite à l'adoption du projet de loi C-7 le 17 mars 2021, qui élargit les critères d'éligibilité de la législation canadienne sur l'« AAM ». <https://www.cccb.ca/fr/foi-et-questions-morales/souffrance-et-fin-de-vie/>



Le Christ est ressuscité ! Il est vraiment ressuscité !